



CE RAGRESOL PR

Page 1/2

MORTIER DE REPARATION BI-COMPOSANT A PRISE RAPIDE - Classe R3 selon EN 1504-3

PROPRIETES

Mortier de réparation, bi-composant constitué de :
Composant A (ciment, sable et additif).
Composant B (résine en émulsion).

Après mélange, on obtient un mortier à prise rapide, utilisable 12 min à 20°C.

Cette caractéristique est utilisée, dans les cas nécessitant une immobilisation réduite ou une remise en état rapide.

Possède les propriétés suivantes :

- Bonne adhérence à la plupart des supports.
- Hautes résistances mécaniques au jeune âge.
- Temps de prise réduit.
- Thixotropie qui permet une utilisation verticale sans fluage.
- Insensibilité aux cycles gel-dégel (Rapport d'essais CSTB n° EEM 08 26015130/A selon NF EN 13687-1).
- Imperméabilité à l'eau.
- Résistance à l'abrasion.
- Manipulation aisée et sans danger.

DOMAINES D'APPLICATION

Réparation en général demandant une remise en service réduite :

- Nez de marche, poutres, poteaux,
- Quais de déchargement.
- Reprofilages.
- Scellement.

Destiné aux réparations ponctuelles. A ce titre il ne permet pas la réalisation de chapes.

CARACTERISTIQUES

Composant A :

Aspect : poudre grise
Granulométrie = max 1,25mm

Composant B :

Aspect : liquide blanc
pH : 9

Densité du mortier frais : environ 2

Craint le gel.

PERFORMANCE

Résistance en flexion à 28 jours = 4,7 MPa.

Résistances en compression sur 4x4x16 à 20°C en MPa.

	24 h	3 jours	7 jours	28 jours
Compression	20	30	36	45,7

Essais réalisés en laboratoire.

DOSAGE

Variable selon les travaux, en moyenne, 2 kg / mm d'épaisseur/m² de mortier gâché.



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification





CE RAGRESOL PR

Page 2/2

MORTIER DE REPARATION BI-COMPOSANT A PRISE RAPIDE - Classe R3 selon EN 1504-3



MISE EN OEUVRE

Nature des supports : bétons armés ou non, briques, pierres, agglos.

Etat des supports : propres, dépoussiérés de toutes parties friables, préalablement humidifiés à refus (mais sans flaque lors de l'application) et non gelés.

Préparation : dans une auge ou une petite bétonnière, verser le composant B et rajouter progressivement le composant A selon la consistance désirée. Le malaxage se poursuivra jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène, de teinte uniforme.

Ne jamais rajouter d'eau au mélange et ne préparer que la quantité nécessaire.

Ne jamais remalaxer le mélange.

Conditions de mise en œuvre : température comprise entre 5 et 35°C.

Ne pas appliquer sous une pluie battante.

Comme tout mortier, la dessiccation pendant le durcissement par produit de cure.

Durée d'emploi du mélange : 12 min à 20°C.

Application : manuelle à la taloche ou à la truelle.

Epaisseur d'application : 5 à 30 mm en ponctuel.

Revêtements ultérieurs : peintures, revêtements souples collés, carrelages avec ciment colle.

Mise en service : trafic piéton : 2h, trafic routier : 6h, trafic intense : 24h à 20°C.

Délai de recouvrement : 7 jours minimum à 20°C.

STOCKAGE

6 mois à l'abri du gel et de l'humidité.

EN 1504-3 : 2006 - Classe R3

Produit de réparation du béton : mortier PCC de réparation structurale (à base de ciment hydraulique polymère).

Résistance en compression : $\geq 25\text{MPa}$

Teneur en ions chlorure $\leq 0,05\%$

Adhérence $\geq 1,5\text{ MPa}$

Résistance à la carbonatation : essai réussi

Compatibilité thermique, partie 1 $\geq 1,5\text{ MPa}$

Absorption capillaire $\leq 0,5\text{ kgm}^{-2}\text{h}^{-0,5}$

Substances dangereuses : conforme à 5.4

Classement au feu : Euroclasse F



Consultez nos FDS sur



USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.

Indice 2 / Août 2015

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001
BUREAU VERITAS
Certification

